

Banque centrale européenne (BCE): nomination du vice-président(e) du comité de surveillance

2019/0903(NLE) - 09/04/2019 - Document de base législatif

OBJECTIF : nommer le vice-président du conseil de surveillance de la Banque centrale européenne (BCE).

CONTENU : le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a proposé de nommer Yves Mersch (LU) au poste de vice-président de son conseil de surveillance pour le reste de son mandat en tant que membre du directoire jusqu'au 14 décembre 2020.

La BCE a informé le président de la commission économique et monétaire du Parlement européen, Roberto Gualtieri, conformément à l'accord interinstitutionnel entre la BCE et le Parlement européen.

Conformément à l'article 26, paragraphe 3, du [règlement \(UE\) 1024/2013 du Conseil](#), la nomination doit être approuvée par le Parlement européen.

Après cette approbation, le Conseil adoptera une décision d'application portant nomination du vice-président du conseil de surveillance.